

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00708

Numéro SIREN : 421 884 271

Nom ou dénomination : A3P HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004445



BLAYAISE
D'EXPERTISE
COMPTABLE

VALÉRIE MAILLET

Expert-Comptable
N° 00000000000000000000

COMPTES ANNUELS AU

31 décembre 2022

*Bilan
Copie Certifiée Conforme à l'original
pp*

A3P SERVICES SAS

(A3P HOLDING)

30 RUE PRE GAUDRY 69007 LYON CEDEX



ATTESTATION

d'expert comptable

1 DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise

A3P SERVICES SAS

2 MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confié par l'entreprise

A3P SERVICES SAS

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice couvrent la période du
et présentent les caractéristiques suivantes :

1-janv.-22 au 31-déc.-22

Total du bilan	1 838 320
Production vendue de services	2 492 024
Résultat de l'exercice	195 832

3 CONCLUSIONS

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Blaye, le 29 Mars 2023

Valérie Mathet

BILAN ACTIF ACTIF ACTIF ACTIF

A3P SERVICES SAS : 31 décembre 2022

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORT ET PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	108 766	95 884	12 882	24 592
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel & outillage	29 239	19 547	9 692	9 747
Autres immobilisations corporelles	205 566	123 865	81 701	81 451
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	5 990		5 990	5 990
Autres titres immobilisés	5 050		5 050	5 050
Autres immobilisations financières	3 500		3 500	3 166
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	358 111	239 296	118 815	129 994
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES & ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	64 518		64 518	
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	204 105	5 593	198 512	374 736
Autres créances	148 234		148 234	215 625
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 035 109	2 307	1 032 802	766 877
Disponibilités	144 365		144 365	263 789
Charges constatées d'avance	131 074		131 074	109 091
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 727 405	7 900	1 719 505	1 730 118
(III)				
(IV)				
(V)				
TOTAL DE L'ACTIF (I À V)	2 085 516	247 196	1 838 320	1 860 112

RENVOIS

- (1) dont droit au bail
- (2) part à moins d'un an
- (3) part à plus d'un an

Clause de réserve de propriété

Immobilisations
Stocks
Créances

BILAN PASSIF PASSIF PASSIF PASSIF

A3P SERVICES SAS

31 décembre 2022

PASSIF (EUR)	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital social ou individuel (1) dont versé :	100 000	100 000
Réserve légale (3)	10 000	10 000
Autres réserves	884 800	514 172
Résultat de l'exercice	195 832	370 628
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	994 800
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	219 186	250 043
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :	70 412	31 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		76 935
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 736	155 747
Dettes fiscales et sociales	314 562	334 004
Autres dettes	9 992	3 182
Produits constatés d'avance (5)	1 800	13 850
DETTES (5) ET COMPTE DE RÉGULARISATION	TOTAL (IV)	865 312
	TOTAL (V)	
TOTAL PASSIF	1 838 320	1 860 112

RENVIS

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital
Réserve spéciale de réévaluation 1959

(2) Ecart de réévaluation libre
Réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme

(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

490 502

568 717

43

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

** Emprunts participatifs

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

CONVENTIONS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont dans leur ensemble identiques à celles de l'exercice précédent. Ils font l'objet d'une attestation d'Expert comptable par le Cabinet BLAYAISE D'EXPERTISE COMPTABLE en exécution d'une mission de présentation des comptes annuels.

I FAITS ET CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 d'une durée de 12 mois, se caractérisent par les chiffres suivants

BILAN	1 838 320
Résultat de l'exercice	195 832
Chiffres d'affaires nets	
France	2 492 024
Export	
ENSEMBLE DES AFFAIRES REALISEES (activité courante)	2 492 024

II RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la réglementation comptable. Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 Juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

STOCKS & EN COURS

L'activité de la société ne nécessite la constitution d'aucun stock en dehors des produits consommables pris en charge selon les normes comptables et/ou de la profession

CREANCES & DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées en prix achat. Si nécessaire, une provision pour dépréciation ramène leur valeur à celle probable de réalisation

APPROVISIONNEMENTS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les postes d'achats, mais ont été, le cas échéant, comptabilisés dans les différents comptes correspondants à leur nature.

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrières Il n'a pas été signé d'accord particulier au sein de l'entreprise

III DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été mise en oeuvre.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La société est membre du Groupe fiscal constitué avec sa société-mère, l'Association A3P pour les Produits Propres et Stériles Transformée en SAS, et ayant porté une branche complète d'activité à la société A3P NewCo au 18.01.2023, son activité a été modifiée à cette même date et sa dénomination est devenue A3P HOLDING, SAS

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

V FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Les bouleversements économiques liés à la pandémie mondiale de la Covid 19 n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

L'invasion de l'Ukraine par la Russie au 24 février 2022 constitue un événement de l'exercice, sans incidence financière au 31.12.2022 et ne remet pas en cause les hypothèses de clôture et la continuité d'exploitation

VI NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Elles ont enregistré les mouvements suivants :

Acquisitions ou apports

25 516

Cessions, sorties ou mise au rebut

24 229

Variation nette

1 287

Les variations concernent les postes suivants :

Installations techniques, matériel et outillage industriel

-5 950

Installations générales, agencements, aménagements divers

4 100

Matériel de bureau et informatique, mobilier

-6 717

Prêts et autres immobilisations financières

334

AMORTISSEMENTS

Les amortissements au début de l'exercice s'élevaient à :

226 829

La dotation de l'exercice à

36 696

Les amortissements sur éléments cédés ou sortis à

24 229

de telle sorte que le poste s'élève à la clôture de l'exercice à :

239 296

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de : 100 parts sociales
de même rang de nominal de : 1000 euros, soit :

100 000

EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES

Les emprunts et dettes assimilées se décomposent de la manière suivante :

à moins d'un an

62 000

à plus d'un an et moins de cinq ans

157 186

à plus de cinq ans

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

néant

CHARGES A PAYER

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

VII ENGAGEMENTS FINANCIERS CONTRACTÉS

en matière de :

CONTRATS CREDIT BAIL

Redevances restant à payer

néant

LOYERS BIENS IMMOBILIERS

Loyers restant à courir

15 905

EMPRUNTS

Intérêts des emprunts non échus

9 084

AVALS CAUTIONS ET GARANTIES RECUES

néant

SURETES DONNEES

néant

EFFETS DE COMMERCE ESCOMPTES NON ECHUS, CESSIONS DE CREANCES DAILLY, AFFACTURAG

néant

VIII DETTES ASSORTIES DE GARANTIES RÉELLES

Sur Emprunts

219 186

IX IMPÔTS DIFFÉRÉS

ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

au taux actuel connu :

néant

ALLÈGEMENT POTENTIEL DE LA CHARGE FUTURE D'IMPÔT

au taux actuel connu :

X INFORMATIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

EFFECTIF MOYEN

6 personne(s)

8 personne(s)

A3P HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 316 000 euros
Siège social : 30, rue Pré Gaudry – 69007 LYON
421 884 271 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT – RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION *(Affectation du résultat)*

Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 195 832 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Report à nouveau antérieur : 0 euros.
- Résultat bénéfice de l'exercice : 195 832 euros.

AFFECTATION :

- Au report à nouveau : 195 832 euros.

Compte tenu de cette affectation, le solde du report à nouveau s'établit à 195 832 euros et les capitaux propres de la société à 1 190 632 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	0	0	0
2019	0	0	0
2018	0	0	0

Pour copie certifiée conforme



Jacques NAVELLOU
Président